



HAL
open science

Master Sciences de la vigne et du vin

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences de la vigne et du vin. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028802

HAL Id: hceres-02028802

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028802v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : REIMS

Etablissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3MA120002957

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de la vigne et du vin

Présentation de la mention

La mention « Sciences de la vigne et du vin » (SVV) regroupe deux spécialités « Vins et champagne » (VeC, à finalité professionnelle) et « Viticulture et environnement » (VE, à finalité mixte recherche et professionnelle). L'objectif de cette mention est la formation de spécialistes possédant une culture et une compétence dans les domaines de la viticulture, de l'environnement et de l'œnologie, ainsi qu'une bonne connaissance des aspects socio-économiques et juridiques de la filière « Vigne et vins ». Elle vise à former des cadres de la filière « Vigne et vins », à tous les niveaux, depuis l'exploitation agricole respectueuse de l'environnement jusqu'à l'élaboration et la commercialisation des vins.

Cette mention fait suite à la restructuration de la mention « Agro-ressources et environnement » (ARE) qui abritait cinq spécialités dont la spécialité VeC. Cette dernière est donc extraite de la mention ARE pour élargir dans dans la nouvelle mention SVV, et la spécialité VE fait l'objet d'une demande de création.

Indicateurs

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	30 en M1 15 par spécialité
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une mention de master bien construite et bien adaptée aux possibilités d'emplois en région. Les modifications de structuration apportées permettront une meilleure visibilité de l'offre de formation. La création de la nouvelle spécialité VE à vocation mixte, paraît pertinente dans le contexte d'une volonté de développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement, mais entraîne des risques importants de dilution des effectifs. On note pour la spécialité VeC l'accueil d'étudiants étrangers dans le cadre d'échanges Erasmus et du partenariat avec l'Université de Potenza (Italie), mais mis à part cet exemple, l'ouverture internationale est globalement insuffisante. Le document présenté pour l'évaluation est très compliqué à analyser et comprend une succession de tableaux qui ne sont pas commentés. L'organisation des enseignements paraît ainsi complexe. De même, la présentation des spécialités ensemble dans chaque item rend la lecture difficile. La mention SVV s'appuie sur une excellente implantation locale et régionale. Cependant, une baisse de l'insertion professionnelle des étudiants diplômés semble se dessiner et doit être surveillée.



- Points forts :
 - Excellent ancrage vers les milieux socio-professionnels en région et hors région, grâce à une ouverture européenne et au bon adossement recherche à une équipe d'accueil spécialiste du domaine, et dans un cadre plus large, au pôle de compétitivité « Industries et agro-ressources » (IAR).
 - La création de la mention apportera une meilleure visibilité aux deux spécialités et permettra la mutualisation des enseignements.
- Points faibles :
 - L'insertion professionnelle des étudiants diplômés (spécialité VeC) est en baisse et la poursuite d'études en hausse.
 - La présentation du contenu de la formation sous la forme de tableaux successifs rend difficile l'évaluation.
 - Le risque de dilution des effectifs est important par la création d'une nouvelle spécialité (VE).
 - L'ouverture internationale est globalement insuffisante.
 - L'entité constitutive (EC) « Communication et projet personnel » est spécifique à la spécialité VE.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le suivi des étudiants diplômés devrait être affiné et étudié avec les professionnels du domaine pour améliorer leur insertion. Il conviendrait de veiller au risque de dilution des effectifs engendré par la création d'une seconde spécialité.

Le document présenté à l'évaluation étant complexe, il aurait été souhaitable de commenter les tableaux et de présenter les spécialités séparément afin d'en faciliter la lecture et l'analyse.

L'ouverture internationale mériterait d'être renforcée. L'EC « Communication et projet personnel » pourrait être commune aux deux spécialités.

Appréciation par spécialité

Vin et champagne

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une formation à une finalité professionnelle qui fait l'objet d'une demande de renouvellement. L'objectif majeur est de former des cadres spécialistes possédant une bonne compétence dans le domaine vitivinicole associée à une connaissance des aspects socio-économiques et juridiques de la filière, permettant de s'intégrer dans l'ensemble de celle-ci, depuis la production jusqu'à la commercialisation.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (pour 2009-2010 et 2008-2009)	19-13
Effectifs attendus	15
Taux de réussite (pour 2007-2008 et 2008-2009)	94-89 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	73,2 - 80 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

- Appréciation :

La spécialité se positionne sur une formation professionnalisante. Les flux d'étudiants sont compris entre treize et dix-neuf. L'ensemble de la spécialité paraît bien équilibré entre les enseignements théoriques et les stages pratiques d'une part, et l'acquisition de compétences spécifiques et transversales d'autre part. L'accueil des étudiants étrangers dans le cadre des échanges Erasmus et du partenariat avec l'Université de Potenza est enrichissant. Les faiblesses de la spécialité sont la diminution du taux d'insertion professionnelle des jeunes diplômés et la faible part (16 %) des intervenants extérieurs dans les enseignements.

- Points forts :

- L'adossement aux milieux socio-professionnels et aux équipes de recherche en région assure aux diplômés de réelles possibilités d'embauche dans le secteur considéré.
- Les flux d'étudiants sont satisfaisants (entre 13 et 19 étudiants).
- Les échanges (Erasmus) d'étudiants et d'enseignants-chercheurs dans le cadre de partenariats avec l'Université de Potenza permettent une ouverture internationale.
- L'action menée en faveur des étudiants étrangers (cours de français prévus) permet de leur assurer une meilleure intégration.
- Le contenu des enseignements semble être pertinent au regard des débouchés envisagés.

- Points faibles :

- L'insertion professionnelle des étudiants diplômés est en baisse et la poursuite d'études en hausse.
- La part des professionnels extérieurs dans la formation est faible.
- La présentation du contenu de la formation sous la forme de tableaux successifs rend difficile l'évaluation.
- Les aspects formation continue et par alternance semblent difficilement réalisables.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les débouchés professionnels des diplômés de la spécialité devraient être suivis attentivement afin d'améliorer l'adéquation de la formation avec les demandes du marché et améliorer leur insertion professionnelle.

L'augmentation de la participation des professionnels extérieurs dans les enseignements serait enrichissante.

Il aurait été souhaitable, afin d'améliorer la qualité du dossier, de commenter les tableaux.

L'ouverture à la formation continue pourrait être envisagée eu égard à l'environnement.

L'ouverture européenne en cours vers les universités d'autres pays intéressés par la problématique viti-vinicole (Italie et Espagne) devrait être confortée.

Viticulture et environnement

● Présentation de la spécialité :

En demande de création, cette spécialité affiche comme objectif majeur la formation de spécialistes possédant une compétence dans le domaine de la viticulture, ainsi qu'une bonne connaissance des aspects socio-économiques et juridiques de la filière « Vigne et vins ». La finalité proposée est mixte (professionnelle et recherche).

● Indicateurs :

Effectifs constatés (pour 2009-2010 et 2008-2009)	SO
Effectifs attendus	15
Taux de réussite (pour 2007-2008 et 2008-2009)	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

● Appréciation :

La création de la spécialité VE paraît pertinente dans le contexte d'une volonté de développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. La maquette comporte un unique parcours à finalité mixte, ce qui est pleinement justifié, compte tenu de l'interface entre ces deux domaines dans le cadre du développement de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

● Points forts :

- L'adossement aux milieux socio-professionnels en région est très bon et assure aux diplômés de réelles possibilités d'embauche dans le secteur considéré.
- Le bon adossement aux équipes de recherche locales permet une formation à la recherche adéquate des étudiants.
- Le contenu des enseignements semble être pertinent au regard des débouchés envisagés.
- Les échanges d'étudiants et d'enseignants-chercheurs envisagés dans le cadre des programmes européens permettent une ouverture internationale.

● Points faibles :

- La part des professionnels extérieurs dans la formation est faible.
- La présentation du contenu de la formation sous la forme de tableaux successifs rend difficile l'évaluation.
- Les aspects formation continue et par alternance ne sont pas envisagés pour la spécialité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La participation des professionnels extérieurs aux enseignements pourrait être augmentée.

Il serait souhaitable d'améliorer la clarté du dossier présenté.

L'ouverture à la formation continue pourrait être envisagée en regard de l'environnement socio-professionnel.